

2011_B098

OBJET : Promotion du territoire - Achat de prestations - Salon Vivre Côté Sud

Le 1^{er} avril 2011, le Bureau de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire, à Puyricard sur la convocation qui a été adressée par Madame le Président de la Communauté d'Agglomération le 25 mars 2011, conformément à l'article L 5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

JOISSAINS MASINI Maryse, Président, Aix-en-Provence - ALBERT Guy, vice-président, Jouques - AMIEL Michel, vice-président, Les Pennes Mirabeau - BARRET Guy, vice-président, Coudoux - BONFILLON Jean, vice-président, Fuveau - BOULAN Michel, vice-président, Châteauneuf-le-Rouge - BOYER Michel, vice-président, Simiane-Collongue - BRAMOULLÉ Gérard, vice-président, Aix-en-Provence - BRUNET Danièle, membre du Bureau, Aix-en-Provence - BUCCI Dominique, membre du Bureau, Les Pennes Mirabeau - BUCKI Jacques, vice-président, Lambesc - BURLE Christian, vice-président, Peynier - CANAL Jean-Louis, vice-président, Rousset - CHARRIN Philippe, vice-président, Vauvenargues - CIOT Jean-David, vice-président, Le Puy-Ste-Réparate - DELOCHE Gérard, vice-président, Aix-en-Provence - DRAOUZIA Dahbia, membre du Bureau, Aix-en-Provence - DUFOUR Jean-Pierre, vice-président, Saint Esteve Janson - DUPERREY Lucien, vice-président, Saint-Antonin-sur-Bayon - FERAUD Jean-Claude, vice-président, Trets - FILIPPI Claude, vice-président, Ventabren - FOUQUET Robert, membre du Bureau, Aix-en-Provence - GACHON Loïc, vice-président, Vitrolles - GALLESE Alexandre, vice-président, Aix-en-Provence - GARCON Jacques, membre du Bureau, Aix-en-Provence - GARDIOL Philippe, membre du Bureau, Vitrolles - GERACI Gérard, vice-président, Aix-en-Provence - GERARD Jacky, vice-président, Saint-Cannat - GROSSI Jean-Christophe, membre du Bureau, Aix-en-Provence - GUINIERI Frédéric, vice-président, Puyloubier - JOISSAINS Sophie, vice-président, Aix-en-Provence - JOUVE Mireille, vice-président, Meyrargues - LAFON Henri, membre du Bureau, Pertuis - LAGIER Robert, vice-président, Meyreuil - LEGIER Michel, vice-président, Le Tholonet - MANCEL Joël, vice-président, Beaurecueil - MARTIN Régis, vice-président, Saint Marc Jaumegarde - MARTIN Richard, vice-président, Cabriès - MORBELLI Pascale, membre du Bureau, Vitrolles - PAOLI Stéphane, membre du Bureau, Aix-en-Provence - PELLENC Roger, vice-président, Pertuis - PERRIN Jean-Claude, vice-président, Bouc Bel Air - PIERRON Liliane, membre du Bureau, Aix-en-Provence - PIN Jacky, vice-président, Rognes - PIZOT Roger, vice-président, Saint Paul lez Durance - RIVET-JOLIN Catherine, vice-président, Aix-en-Provence - SAEZ Jean-Pierre, vice-président, Venelles - SANGLINE Bruno, membre du Bureau, Bouc Bel Air - SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre, membre du Bureau, Aix-en-Provence - SUSINI Jules, vice-président, Aix-en-Provence - TAULAN Francis, membre du Bureau, Aix-en-Provence

Excusé(s) avec pouvoir :

DAGORNE Robert, vice-président, Eguilles, donne pouvoir à JOISSAINS MASINI Maryse, DI CARO Sylvaine, membre du Bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à SICARD DESNUELLE Marie-Pierre, LARNAUDIE Patricia, membre du Bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à BRAMOULLÉ Gérard, LOUIT Christian, vice-président, Aix-en-Provence, donne pouvoir à PAOLI Stéphane, PERRIN Jean-Marc, membre du Bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à TAULAN Francis

Excusé(s) :

CHORRO Jean, vice-président, Aix-en-Provence, CRISTIANI Georges, vice-président, Mimet, LONG Danielle, vice-président, Peyrolles-en-Provence

Monsieur Jean BONFILLON donne lecture du rapport ci-joint.

BUREAU DU 1^{ER} AVRIL 2011

Rapporteur : Monsieur Georges Cristiani

Objet : Achat de prestations - « Salon Vivre Côté Sud »
Décision du Bureau

Mes Chers Collègues,

Il est proposé l'achat de prestations de communication au groupe Express Roularta pour la 7^{ème} édition aixoise du salon de décoration et d'art de vivre « Vivre Côté Sud », au titre de l'article 28 du code des marchés publics.
La Communauté du Pays d'Aix est sollicitée à hauteur de 45 448 € TTC.

Exposé des motifs :

L'événement se tiendra pendant 4 jours, du 10 au 13 juin 2011, à Aix-en-Provence sur le site du Parc Jourdan.

Le salon « Vivre Côté Sud », illustration vivante du magazine, s'attache à exprimer l'essence et l'esprit de la Méditerranée et faire partager les valeurs du Sud.

Le thème de l'édition 2011, « les tablées d'été », en sera de nouveau l'illustration. En effet, l'objectif sera de faire partager au public les valeurs culinaires et décoratives qui caractérisent les « tablées » du Sud à travers des mises en scène, ateliers, démonstrations de cuisine...

Intérêt communautaire :

Cette manifestation est un fort vecteur de promotion du territoire, à l'intérieur et hors frontières du Pays d'Aix.

Il est donc opportun d'associer l'image de la CPA à ce salon grand public de prestige qui bénéficie d'un accompagnement médiatique très important à l'échelon national.

Cet événement estival draine effectivement - depuis plusieurs éditions déjà - une attractivité économique et touristique bénéfique pour le Pays d'Aix.

Cet attrait se mesure notamment par le nombre important de nuitées hôtelières, les achats auprès des commerçants, la fréquentation des lieux culturels du Pays d'Aix...

La thématique 2011 des tablées d'été permettrait de faire connaître ou de promouvoir les atouts du Pays d'Aix et les compétences de la Communauté du Pays d'Aix en matière d'agriculture et de terroir, de qualité de vie...

Une notoriété avérée, une satisfaction affirmée du public - près de 18 000 visiteurs en moyenne -, des valeurs de qualité de vie et de développement durable partagées (les 200 exposants sélectionnés répondent à des critères éco-responsable) conduisent à renouveler ce partenariat, acquis depuis 2005.

Valorisation de la Communauté du Pays d'Aix et participation financière :

>> Promotion de l'image de la Communauté du Pays d'Aix

Soutien de l'ensemble des titres du Groupe Express-Roularta :

Maisons Côté Sud, Maisons Côté Ouest, Maisons Côté Est, Maison Française, Vivre Côté Paris, Maison Magazine, Zeste, L'Express, L'Express Style, Ideat, Point de Vue, A Nous Lyon, A Nous Marseille, Le Vif, Nest, Knack.

A ceux-ci s'ajoutent les sites Internet cote maison.fr et vivrecotessud.fr.

>> Présence du logo CPA sur tous les éléments de communication du salon

>> Les annonces presse

-48 insertions (représentant à elles seules un budget brut de 650.000 € HT)

-Partenariats avec d'autres groupes de presse : Le Figaro, Marie Claire, Elle.

-Achat dans La Provence, Le Journal des Aixois, Le Journal des Alpilles, Côte Magazine, Riviera Côte d'Azur, Il Corriere della Costa Azzurra, Aix Pauses.

-Les annonces font également la promotion d'une escapade à Aix pour ce week-end de la Pentecôte.

>> L'affichage

- 1 860 affiches réparties sur différents réseaux d'Aix, d'Avignon et de Marseille
- Kakémonos sur le cours Mirabeau.
- 30 panneaux 4 x 3 m
- 1 400 affichettes dans les boutiques, restaurants - dans un rayon de 100 km autour d'Aix.

>> La communication on line

- Site Internet www.vivrecotesud.fr avec logo.
- Site du Groupe www.cotemaison.fr
- Envoi de newsletters au fichier Côté Sud (cœur de cible de 5 862 contacts).
- Annonce sur la newsletter cote maison auprès de 160 000 abonnés.
- Annonce sur la page Facebook du salon (+actions sur Twitter).

>> Les éléments de relations publiques

- envoi de communiqués de presse en amont (janvier, mars et mai),
- diffusion de dossiers de presse (fichier de 800 contacts : presse internationale et nationale grand public, presse quotidienne régionale, radios et télévisions locales, presse en ligne).

>> Les outils marketing exposants et visiteurs

- Envoi de 1 800 dossiers commerciaux expédiés jusqu'en mai 2011.
- Mise en ligne d'avril à juin du dossier exposant.
- Diffusion de 50 000 cart'com dans toute la région PACA, à Lyon, Nice et Montpellier.
- Envoi de 6 500 invitations sur des fichiers cœur de cible.

>> Radio

Partenariat avec France Bleu Provence :

- promotion du salon, interviews et participation au jeu « le Bon Prix »
- émission en direct du salon avec interviews d'exposants de la région

Echange avec RFM :

- dotation jeux contre annonces

>> Télévision

Relations publiques auprès de France 3 Méditerranée et de La Chaîne Marseille

Présence sur le salon

>> Signalétique

- Présence du logo CPA sur les panneaux situés à l'entrée du salon.
- Panneau mettant en valeur le partenariat à l'entrée principale du salon

>> Stand CPA (depuis 2010)

- Mise à disposition d'une tente de 25m² (18 m² en 2010) autour du bassin, au cœur du salon, à proximité des tablées d'été et des animations.
- Objectif : promouvoir l'agriculture, les produits du terroir du Pays d'Aix et les actualités événementielles communautaires.

Une opération de relations publiques

- 200 invitations spéciales pour le vendredi soir à l'inauguration officielle du salon (valables pour 2 personnes)
- quota de 200 invitations (valables pour 1 personne) pendant les 4 jours du salon
- possibilité de faire gagner 400 invitations supplémentaires via le site Internet de la CPA.

V- Participation de Communauté du Pays d'Aix

Participation financière

Prix global et forfaitaire de 38.000 € HT (45.448 € TTC)

Assistance technique

La CPA apporte son soutien et son aide sur le plan logistique et technique (mise à disposition et enlèvement de bennes de tri sélectif).

Promotion

Présence rédactionnelle dans les publications internes de la CPA

Diffusion de Cart'Com et présence d'affichettes dans les mairies et offices de tourisme du Pays d'Aix (envoi par l'organisateur).

Visas :

VU l'exposé des motifs,

VU l'article 28 du Code des marchés publics.

VU l'avis favorable de la Commission Communication et Promotion du territoire en date du 29 mars 2011

Dispositif :

Au vu de ce qui précède, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **APPROUVER** l'attribution de cet achat de prestation d'un montant de 45 448 € TTC au groupe « Express Roularta » ;
- **DIRE** que la somme versée sera prise sur les crédits de la Direction de la Communication, sur la ligne 023-611 qui présente les disponibilités nécessaires ;
- **AUTORISER** Madame le Président à signer tous les documents afférents à l'exécution de la présente délibération.

OBJET : Promotion du territoire - Achat de prestations - Salon Vivre Côté Sud

VU la délibération n°2009-A143 du 29 juillet 2009 portant délégation d'attribution au Bureau

Après en avoir délibéré, le Bureau de la Communauté du Pays d'Aix adopte à l'unanimité le rapport qui précède et le transforme en délibération.

Le Président de la Communauté du Pays d'Aix
Maryse JOISSAINS MASINI



Acte rendu exécutoire
Par transmission en
Sous-préfecture d'Aix-en-Provence
Le 13 AVR. 2011